



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Formulaire

Demande d'occupation du domaine public / règlement de circulation

à demander au moins **10 jours ouvrables** avant le début des travaux
pour un règlement **≤ 72 hrs** et au moins **25 jours ouvrables** avant le début
des travaux pour un règlement **> 72 hrs**

Date : _____

Demandeur :	
N° et rue :	
Code postal et localité :	
Tél. / GSM :	E-mail :

Demande un règlement de circulation :	
Début (date et heure) : _____	Fin (date et heure) : _____
Genre de travaux :	☐ Manifestation ☐ Déménagement ☐ Chantier (construction, raccordements etc.) ☐ Autres : _____
Lieu : N° et rue :	
Localité :	
Remarques :	

Déclaration de prise en charge :

Le demandeur du présent règlement de circulation s'engage à régler le prix forfaitaire pour la fourniture et/ou la mise en place de panneaux de signalisation par le service de régie communal, dès réception de la facture y afférente.

Le prix forfaitaire se compose comme suit :

- Mise à disposition et/ou mise en place de panneau(x) de signalisation C,18 'Stationnement interdit' **25,00 € TTC ;**
- Mise à disposition et/ou mise en place de barrières avec panneaux de signalisation en cas de route barrée ou sens unique. **50,00 € TTC ;**



Suivant la délibération du conseil communal, prise en sa séance publique du 16 octobre 2015.

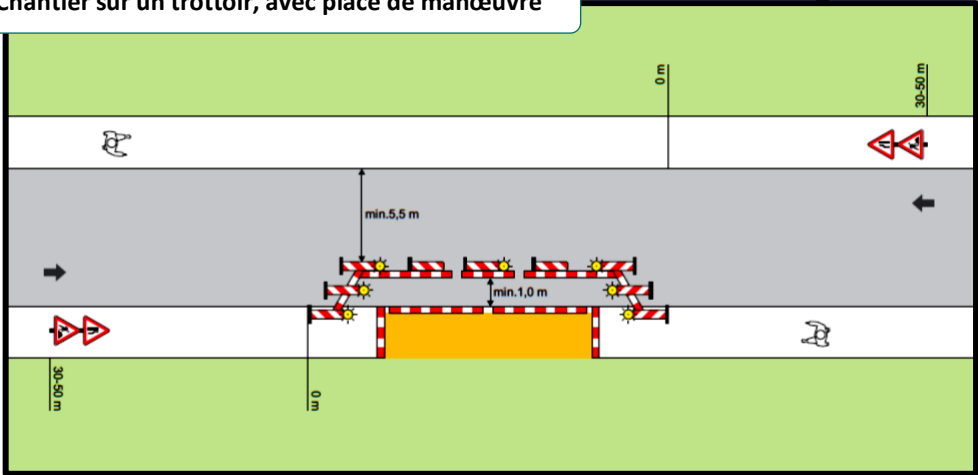
L'entreprise exécutante est responsable pour la signalisation du chantier, suivant les directives sur la signalisation des chantiers. Est redevable la personne physique ou morale bénéficiaire de la prestation. Est réputé bénéficiaire de la prestation celui qui l'a sollicitée.

En cas de manifestation sur le domaine public, l'organisateur est tenu d'assurer la sécurité des personnes et installations, et il a l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages potentiels.

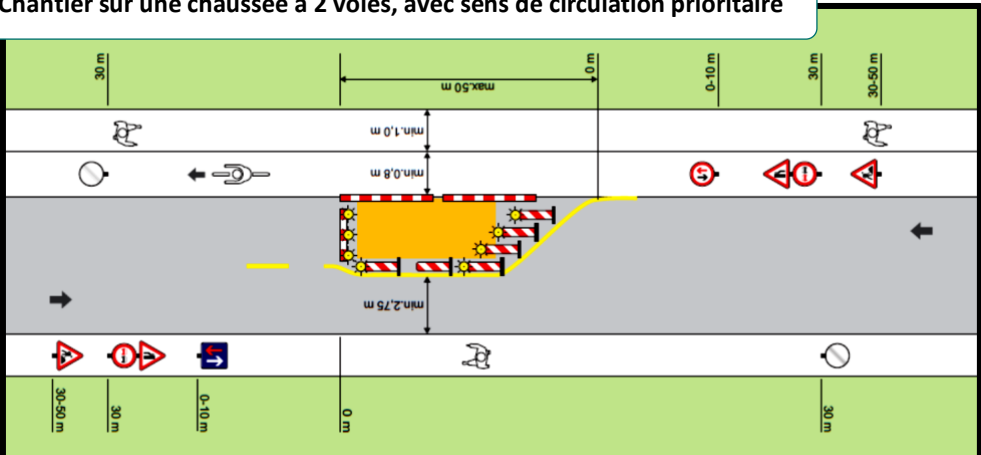
SIGNATURE

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

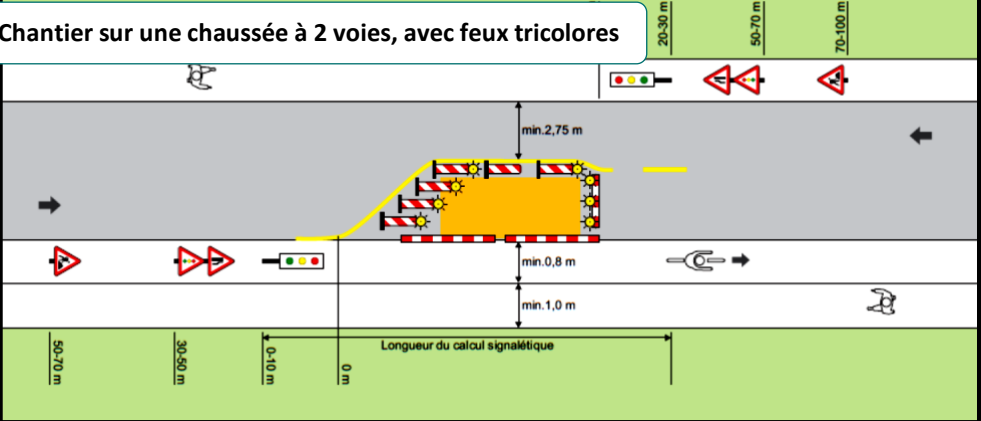
Chantier sur un trottoir, avec place de manœuvre



❑ Chantier sur une chaussée à 2 voies, avec sens de circulation prioritaire



☐ Chantier sur une chaussée à 2 voies, avec feux tricolores



Chantier sur une chaussée à 2 voies, en milieu de chaussée

